

FIGURES DE MUSICIENS

GABRIEL FAURÉ

La France vient de perdre un de ses plus grands artistes, un génie éminemment personnel, accompli, doué du sens le plus rare de la beauté, et tel que la gloire de son œuvre ne peut manquer de s'accroître.

Non seulement on admire un tel génie, mais on l'aime. Si nous sommes sensibles à l'expression musicale, le charme, le mystérieux pouvoir de Fauré, pénètre dans nos âmes et s'y incorpore. Quand sa musique cesse de chanter, elle laisse un écho, une résonance, un souvenir mélodieux qui demeure en nous, et nous dispose à écouter de nouveau cette musique enchanteresse : c'est là, évidemment, le germe, la raison efficace de la plus sûre immortalité d'un musicien.

L'œuvre de Fauré est abondante. Outre les recueils de *Mélodies* qui jouissent déjà d'une immense renommée, Fauré laisse de nombreuses compositions pour le piano, qui n'ont pas encore la diffusion qu'elles méritent. Rappelons seulement que nous les avons étudiées dans un récent volume intitulé *Chez les Musiciens* (deuxième série). Fauré avait pour elles une tendresse particulière et tout à fait légitime. Enfin, avec deux grandes œuvres dramatiques, *Prométhée* et *Pénélope*, il laisse aussi, notamment, un *Requiem*, et plusieurs *quatuors* et *quintettes*, et une *sonate* pour piano et violon.

Cette *Sonate en la*, qui affirma sa maîtrise, date de 1876. Notons qu'aucun éditeur français ne voulut alors la publier, et qu'elle fut obligée de paraître en Allemagne. Saint-Saëns, ami et maître de Fauré, la signalait alors en ces termes, dans un article aujourd'hui presque introuvable :

« On trouve dans cette sonate tout ce qui peut séduire les délicats, la nouveauté des formes, la recherche des modulations, des sonorités curieuses, l'emploi des rythmes imprévus ; sur tout cela plane un charme qui enveloppe l'œuvre entière et fait accepter à la foule des auditeurs ordinaires, comme chose toute naturelle, les hardiesses les plus imprévues. »

Vraiment, tout ce qu'on peut dire sur la musique faurénienne est déjà contenu dans ces lignes claires, voyantes, ou plutôt prophétiques, du lumineux Saint-Saëns.

Avec cette *Sonate en la*, dès 1876, le jeune génie de Fauré commençait d'atteindre la pleine maturité.

Or, le deuxième *quintette* date de 1920. Le maître, qui vient de mourir à soixante-dix-neuf ans, exerça donc sa maîtrise de créateur pendant un demi-siècle.

Et il fut, plus que tout, un enchanteur. Les notes qu'il anima ont reçu, bien souvent, un charme qui n'était qu'à lui. Ce don unique, providentiel, s'exprimait dans la langue la plus pure, la forme la plus transparente et la plus dépouillée, impeccable, moderne par sa subtilité, et avec ce caractère *hors du temps*, cette calme certitude que donne la beauté parfaite.

Un tel art, il le devait à son génie et à son culte pour Mozart et Schumann : il le devait aussi au maître qui fut son premier initiateur : à Saint-Saëns. Enfin, il serait injuste de ne pas citer le nom d'un artiste qu'on oublie trop de nos jours, et qui est Gounod.

*
* *

Durant cinquante ans, mêlé aux artistes parisiens, ouvert à toutes les recherches et à toutes les inquiétudes qui agiterent le monde musical, Fauré, enveloppé comme tous les autres dans l'immense mouvement du wagnérisme, garda intacte son originalité native. C'est qu'il portait en lui le sens de la beauté.

Quelle beauté ? demandera-t-on.

Mais Fauré nous répondrait : A quoi bon définir ? Ouvrons les yeux, ouvrons nos cœurs. Écoutons Mozart et Beethoven, Bach et Rameau, Schumann, Berlioz et Chopin : ils sont divers, et pourtant ils sont de la même famille idéale. Auprès d'eux, il faut grouper tous les grands artistes de toutes les époques ; car il faut comprendre le haut symbole que nous proposent Raphaël, quand il peint le *Parnasse*, et Ingres quand il réunit les poètes autour d'Homère, sous le fronton harmonieux où se pose la lumière de la Grèce.

En effet, le musicien si français, qui chanta *Pénélope* et *Prométhée*, et qui donna les mélodies les plus modernes et les plus émouvantes aux poésies d'un Verlaine, était né sous l'influence purificatrice du génie hellénique. S'il en fallait une preuve, je la trouverais dans un article qu'il écrivait, en 1921, sur les *Troyens* de Berlioz. Fauré était trop artiste, trop intelligent, pour s'arrêter aux puériles discussions sur l'art romantique et l'art classique. Les formes d'art sont diverses, les œuvres sont plus ou moins réussies, elles plaisent plus ou moins selon les engouements qui changent d'une époque à l'autre ; mais, à une certaine hauteur et malgré les détails secondaires, il n'y a qu'un art : sur les sommets, il n'y a qu'une beauté, di-

verse en ses formes, unique en son essence et dans son harmonie avec la raison.

On peut appliquer au génie de Fauré ce que lui-même écrivait du génie de Berlioz, quand il admirait « l'atmosphère d'apaisement, de grandeur, de beauté sereine, telle que doit la créer dans une âme de poète le contact de l'antiquité ». Il écrivait encore, dans le même article : « Voilà des pages divines... voilà de la musique méditerranéenne longtemps avant que Nietzsche ait qualifié ainsi certaine musique de notre pays. »

Dans de telles phrases, au cours d'un article de journal, Fauré nous donne les vues les plus révélatrices sur son génie même, sur sa nécessité intérieure. De naissance, voué au culte de la beauté, il était apparenté aux génies les plus lumineux, les plus souples, qui sont dans la filiation de la Grèce, — et ne craignons même pas de dire : il était apparenté aux génies les plus intelligents. Un Racine, un La Fontaine, sont de ceux-là. Ni chez eux, ni chez Saint-Saëns, ni chez un Fauré, le culte du beau n'entrave une curiosité multiple et changeante. Dans l'œuvre du Maître qui nous quitte, quelle variété, quelle richesse d'inspiration ! Mais aussi quelle unité, et combien tous les éléments, même les plus modernes, s'incorporent, se subordonnent à une beauté souveraine, qui peut être désignée par ce mot de Mozart : « Il faut que la musique soit toujours la musique », c'est-à-dire la beauté.

Gabriel Fauré sut gagner tous les cœurs par son charme inexprimable et par une grâce qui défie l'analyse. Habitué dès l'adolescence à vivre avec les meilleurs maîtres de tous les arts, formé par le culte bienfaisant des *humanités*, il fut un des impeccables artistes qui honorent et enrichissent la triple tradition grecque, latine et française.

Ce charmeur, cet esprit ondoyant, capricieux, fut doué aussi d'une volonté ferme, clairvoyante et prodigieusement tenace. Parmi toute sa génération il fut peut-être le seul, — car Saint-Saëns réagissait autrement — oui, il fut le seul grand musicien qui ait tout à la fois compris, admiré le génie de Wagner, et qui n'ait pas été pris par la fièvre. Ni son œuvre, ni sa critique, ne portent la marque du wagnérisme. On peut croire qu'une telle résistance, inébranlable malgré un air d'indolence, ne fut pas sans faciliter l'épanouissement d'un Debussy. Latin, ou plutôt Gréco-Français, Gabriel Fauré, résolument, resta fidèle à ses nécessités natives.

Une telle unité intérieure, un tel goût de la perfection, il les manifesta dans sa musique et dans sa critique musicale. Ouvert à toutes les recherches des musiciens, favorable aux jeunes qui respectent

leur art, il fut sensible à plus d'une forme musicale et à plus d'un style : il pouvait s'assimiler ceux qui lui plaisaient et les marquer de son génie. Durant toute sa longue et glorieuse carrière, il sut donner à ses œuvres les plus diverses, et de l'émotion la plus poétique, cette harmonieuse lumière, cette précision et cette pureté, que le ciel de la Grèce a révélées jadis à l'esprit humain, et que le ciel de la France fait encore revivre pour nous, avec une douceur enchanteresse.

A. BOSCHOT.

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Des pourparlers se poursuivent activement ces temps-ci entre le Gouvernement français et le Secrétariat de la Société des Nations en vue de réaliser le projet de créer un Institut international de Coopération intellectuelle à Paris. Le lecteur se souvient peut-être que le Gouvernement, par la voix du Ministre de l'Instruction Publique, M. François-Albert, avait fait en juillet dernier à la Commission internationale de Coopération intellectuelle l'offre de fonder et d'entretenir cet Institut aux frais de l'Etat français ; le Conseil et l'Assemblée de la Société des Nations ont accepté cette offre en septembre. Le Parlement français sera saisi d'un projet de loi relatif à cette création avant la fin de la présente année ; et il est possible que l'Institut international soit ouvert et fonctionne dès les premiers mois de l'an prochain.

S'il en est ainsi, une grande idée aura été réalisée en peu de temps.

Mais quel est au juste le principe et quel sera le plan de l'institution nouvelle ? Beaucoup de gens se le demandent, même dans les milieux intellectuels ; car il n'est pas toujours coutume, chez ceux-là même qui se consacrent au travail de l'esprit, d'imaginer que ce travail puisse être objet d'organisation, ni surtout d'organisation internationale ; l'intellectuel est volontiers individualiste.

Il est vrai que certaines circonstances actuelles l'invitent à l'être moins, et il commence à réfléchir sur les avantages de l'union et de l'action collective. On sait que, sur d'autres terrains, c'est une grande tendance d'aujourd'hui que de chercher, par une meilleure organisation internationale,